

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	3^{eme}
Nom de site	NAZARETH	Numéro	T10586
Adresse du site	327, rue Saint Martin ; 73 rue ND de Nazareth	Hauteur	R+7 (24m)
Bailleur de l'immeuble	ADP	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	15/01/2021
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	11/01/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	11/03/2021
Historique et contexte	

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz et 2600MHz) et 4G/5G (2100 MHz) et orienté vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	>4 m en dessous des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+4, R+5 et R+7
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 0° < 3V/m - 120° < 3V/m - 240° < 3V/m 5G (3500) : 0° < 2V/m - 120° < 3V/m - 240° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	32.64 m		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°, 120° et 240° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Accueil de jeunes enfants	75 RUE NOTRE DAME DE NAZARETH	R+0	Oui	30m	<1V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G(2100 MHz)

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 327 RUE SAINT MARTIN / 73 RUE N-D DE NAZARETH 75003 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimuth 0°	Azimuth 120°	Azimuth 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour la 5G (3500MHz)

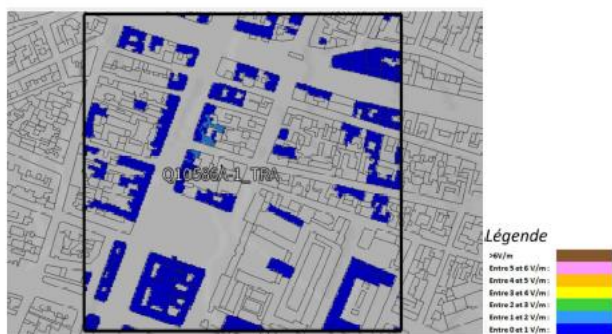
L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 327 RUE SAINT MARTIN / 73 RUE N-D DE NAZARETH 75003 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimuth 0°	Azimuth 120°	Azimuth 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	25.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

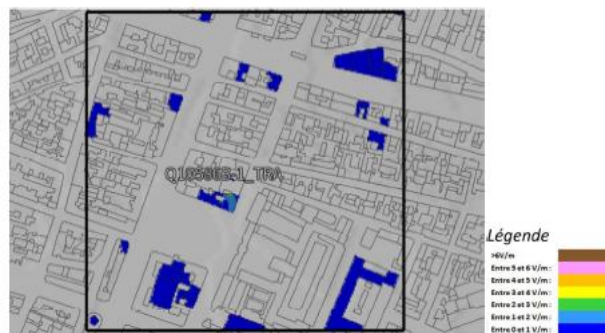
a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



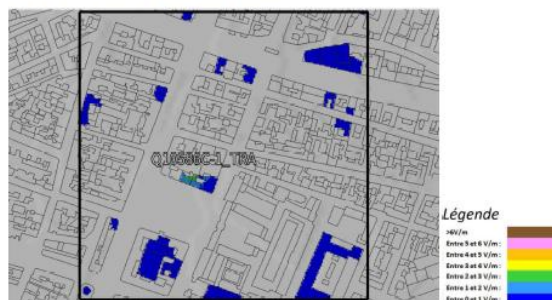
b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5m.



c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5m.



Vue des Antennes Avant/Après

État projeté : Non visible depuis la rue.



État projeté : Pas de modification visuelle.



AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

S1 Azimut 0° :



S2 Azimut 120° :



S3 Azimut 240° :





Direction des Espaces Verts et de l'Environnement
Agence d'Écologie Urbaine